



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Accueil des mineurs non accompagnés

Question écrite n° 32735

Texte de la question

Mme Sandra Boëlle attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la recrudescence des délits en tout genre occasionnés par des mineurs dits « non accompagnés » dont on ne connaît pas le nombre précis sur le territoire français. D'après les chiffres de la préfecture de police de Paris, repris par la presse, on dénombre 6 309 interpellations de ces « mineurs non accompagnés » sur les 8 premiers mois de l'année 2020, pour la simple agglomération parisienne. Ce chiffre est en forte progression par rapport à celui de 2019. Face à ce phénomène nouveau et grandissant, les commerçants, et les habitants du 16ème arrondissement de Paris sont à la fois inquiets et mécontents. L'état civil (minorité « affirmée » et nationalité étrangère) de ces délinquants leur assurant une quasi-impunité, une adaptation de la législation s'avère indispensable, d'autant plus que les taux de récidive se révèlent très importants. L'exaspération croissante des commerçants et des habitants est palpable car ces derniers constatent que, lorsque ces mineurs sont interpellés par les forces de l'ordre, ils sont le plus souvent remis en liberté sans aucune peine. Or le Gouvernement a annoncé le 23 septembre 2020 que la France avait déjà pris un engagement précis pour l'accueil de 350 mineurs en provenance du camp de réfugiés de Moria en Grèce et se préparait à prendre un engagement de 150 mineurs supplémentaires. Devant les difficultés que rencontre le Gouvernement avec les mineurs non accompagnés, elle lui demande de bien vouloir lui préciser quelles sont les mesures qu'il propose avec cet afflux de mineurs non accompagnés en provenance de Grèce, et quelles sont les dispositions que le Gouvernement compte prendre afin d'endiguer cette délinquance de plus en plus présente au quotidien.

Données clés

Auteur : [Mme Sandra Boëlle](#)

Circonscription : Paris (14^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32735

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 7 décembre 2020

Question publiée au JO le : [6 octobre 2020](#), page 6782

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)